

**BUREAU DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET DES HALLES — Séance du 21 juin 2006**

Participants**Garant de la concertation**

M. Thierry Le ROY

STIF

Mme Rébecca LIBERMAN

RATP

M. Lorenzo SANCHO de COULHAC

M. Denis MASURE

Espace Expansion

M. Stéphane ROMBAUTS

Conseil de Quartier Montorgueil Saint-Denis

M. Fabien SARFATI

Collectif « Rénovation des Halles »

M. Julien PAUCHET

Collectif « Parole des Halles »

Mme Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Cabinet de J-P. CAFFET

M. Stéphane FERRIER

Direction de l'urbanisme

Mme Catherine BARBÉ

M. François BODET

Mme Véronique FRADON

Relevé de décisions**1. Mise en place du bureau**

Sur proposition de M. LE ROY, il est convenu que le Bureau se réunira mensuellement pendant le prochain semestre ; il fera l'objet d'un relevé de décisions succinct rédigé par les chefs de projet de la DU.

La composition du Bureau inclut, selon la Charte de la concertation, un 3^e représentant associatif, qui pourrait être un représentant des salariés ou des usagers des transports. Le garant fera une proposition avant la prochaine séance du Bureau.

2. Calendrier des réunions de concertation 2006

M. LE ROY remet en séance une fiche sur le calendrier de la concertation (document joint).

En réponse à une demande de M. PAUCHET, il est précisé que la concertation sur le jardin se poursuivra pendant les études après la séance du GTT du 29 juin, avec au minimum deux autres réunions. Le calendrier du concours du Carreau imposera qu'un certain nombre de grands principes soient stabilisés avant la fin du 2^d semestre 2006 ; pour autant la concertation se poursuivra après cette échéance et tout au long de la mise au point du projet.

M. PAUCHET souhaite au moins 2 réunions de concertation pendant la préparation du cahier des charges du concours « Carreau ».

Mme ZETLAOUI exprime le besoin d'une vision claire de l'ensemble des études que la Ville conduit. Le site internet (www.paris.fr - Thème : Logement et urbanisme) devra récapituler ces études.

L'idée d'un lieu d'exposition sur place aux Halles, exprimée par M. SARFATI, est jugée souhaitable par les participants : il s'agirait de panneaux d'exposition sur l'avancement du projet. Les modalités de mise en œuvre, et notamment le lieu, sont à définir - en l'attente d'un local de concertation tel qu'il est prévu par la Charte de la concertation.

M. SARFATI et Mme ZETLAOUI font part de leur souhait que la Ville, lorsqu'elle transmet des documents à l'occasion de la concertation, détaille les enjeux et les points à débattre sous forme de questionnements.

M. PAUCHET fait part d'un intérêt, notamment à l'occasion du projet de jardin, pour la possibilité d'« études de variantes ponctuelles » telles que prévues dans la Charte de la concertation, sur demande du Comité permanent de concertation. Les modalités de ce type d'études devront être précisées.

3. Groupes de concertation avec les usagers

La DU lance la consultation au plus vite, pour que cette démarche puisse être menée à bien à la rentrée et vienne nourrir la réflexion des GTT.

4. Site internet - Tribune des associations

La DU, en lien avec la Direction générale de l'information et de la communication de la Ville de Paris, mettra en place très prochainement, sur la partie du site www.paris.fr consacrée aux Halles, une « tribune des associations et des conseils de quartier ». Il s'agit de permettre à ceux-ci de faire figurer sur le site, via la DU, des textes d'un format qui sera précisé : ces textes devront comporter la mention de l'organisme émetteur et de l'auteur et pourront renvoyer s'il y a lieu vers un site internet associatif. Les associations souhaitent que le rythme de mise à jour soit plus rapide qu'une fois par mois ou tous les deux mois.

La DU prévoit aussi la mise en place d'une boîte aux lettres permettant à tous de poser des questions sur le projet. La mise en place d'un Forum interactif est également évoquée, sous réserve qu'elle intervienne sur une durée limitée, à un moment particulier d'avancement du projet.

La prochaine séance du bureau se tiendra le jeudi 20 juillet à 19h, à la direction de l'urbanisme (salle à préciser).